

Et d'abord, cherchons à dissiper les nuages qui flottent sur le problème : nos erreurs, souvent, viennent du mauvais jour dans lequel nous exposons le sujet.

Calvin, l'un des fondateurs du protestantisme, a enseigné que Dieu crée certaines âmes en vue de les perdre, et certaines autres en vue de les sauver. Mais, comme lui a répondu Bossuet, dans son *Histoire des Variations* : « cette exécrationnable triste doctrine n'a jamais été celle de notre mère, l'Eglise ».

D'une volonté subordonnée à notre volonté, Dieu veut le salut de tous les hommes (1) : tel est le verdict permanent des dix-neuf siècles de la théologie chrétienne.

Sans aucun doute, Dieu connaît à l'avance si notre volonté se conformera à la sienne. Il est l'Eternel Présent. Pour lui le temps n'a aucune succession : il voit. Mais cette connaissance, mais cette vision n'influe en rien sur la réalisation de l'événement vu ou connu d'abord par lui.

De la fenêtre de ma chambre, je vois un homme se précipitant vers l'Hudson pour s'y noyer. Je le vois, je le sais. Mais suis-je la cause du suicide de ce malheureux ? Evidemment non. Ainsi en est-il pour Dieu dans le drame épouvantable de la perte d'une âme. Il nous prodigue ses avertissements, il verse sur nous des flots de grâces. Nous les refusons, nous en abusons. La justice doit faire place à l'amour méprisé. Rien de plus logique, rien de plus sage.

Nous avons reçu de Dieu le bienfait de l'existence, avec l'intelligence pour connaître le bien et la liberté pour choisir ce bien. L'âme dévoyée choisit le mal et se fait l'ouvrière de sa propre damnation : Dieu est en-dehors de cause. « *Perditio tua ex te, o Israël* (1), ta perte est bien ton œuvre, ô Israël ».

Vous me direz peut-être que Dieu aurait dû s'abstenir de

(1) I Jean II, 2. Jean I, 29. II Cor. v, 15. I Tim. II, 4.

(2) Osaë, XII, 9.